

## Michel BARNIER

**Le 21 octobre 2020  
à Bruxelles, devant le Parlement européen**

Monsieur le Président, cher David,  
Mesdames et Messieurs les députés,

Quelques mots, si vous me le permettez, en complément des propos du Vice-Président Maros Sefcovic, sur les négociations sur le futur partenariat avec le Royaume-Uni.

Le Conseil européen de la semaine dernière a été un moment important dans ces négociations, comme vient de le rappeler le Président Charles Michel.

Le Conseil européen a réaffirmé à nos partenaires et amis britanniques que l'Union européenne veut un accord, comme nous l'avons toujours dit. Un accord qui soit au bénéfice mutuel de chaque partie, dans le respect de l'autonomie, de la souveraineté, de chaque partie, et qui reflète un compromis équilibré.

Il n'y aura cependant pas d'accord à n'importe quel prix, comme l'a dit à de nombreuses reprises la Présidente Ursula von der Leyen. C'est la position qui est au cœur de mon mandat, confirmé par votre Parlement et par le Conseil européen, réaffirmant notre attitude constructive pour continuer la discussion et les négociations.

Je tiens à rappeler que l'attitude de l'Union dans ces négociations n'a pas changé et ne changera pas jusqu'au dernier jour. Nous resterons calmes, constructifs, respectueux, mais aussi fermes et déterminés dans la défense des principes et intérêts qui sont les nôtres. Nous chercherons les compromis nécessaires, de chaque côté, pour avoir un accord jusqu'au dernier jour utile. Notre porte restera toujours ouverte.

Et comme nous l'avons rappelé à l'issue du Conseil européen, nous sommes prêts à intensifier les discussions sur tous les sujets et le faire sur la base de textes juridiques. Nous étions prêts, avec mon équipe, à venir à Londres dès lundi, au début de cette semaine.

Ce qui ne changera pas non plus, c'est le cadre que nous avons fixé au nom de l'Union européenne pour notre partenariat ambitieux avec le Royaume-Uni. Qui soit dans le respect de notre autonomie de décision, de l'intégrité de notre marché intérieur, et de la préservation de nos intérêts économiques et politiques de long terme.

Ces principes ont été énoncés par l'Union depuis le moment où le Royaume-Uni a choisi – comme c'était son choix souverain – de quitter l'Union européenne il y a plus de 4 ans. Et ces principes sont naturellement compatibles avec le respect de la souveraineté britannique, qui est une préoccupation légitime du gouvernement de Boris Johnson.

Ce qui est en jeu aujourd'hui dans ces négociations, ce n'est pas la souveraineté d'une ou l'autre des Parties. Nous l'avons dit dès la Déclaration politique : tout futur accord se fera dans le respect de l'autonomie de décision de l'Union européenne et dans le respect de la souveraineté britannique. Ce qui est en jeu, c'est la bonne organisation de nos relations futures après le divorce, qui est maintenant acquis,

Ces relations futures, nous les souhaitons aussi intenses que possible, pour notre coopération en matière économique, de sécurité, mais aussi pour nos investissements en commun dans la recherche ou l'éducation et un jour, sans doute une coopération en matière de politique étrangère et de défense.

Nous avons bien entendu les lignes rouges évoquées par Boris Johnson : sur le rôle de la Cour de justice européenne ; sur l'autonomie législative du Royaume-Uni ; et sur la pêche. Et nous nous sommes engagés à la table des négociations, depuis presque 4 mois, pour voir comment ces lignes rouges pourraient être compatibles avec nos propres principes et intérêts, et avec la volonté d'arriver à un accord entre nous.

Car il va de soi, que tout accord international implique des contraintes entre les deux Parties, des contraintes mutuellement acceptées.

Voilà pour le cadre général de ces négociations, qu'il est toujours utile de rappeler.

Je pense qu'un accord est à notre portée, si nous sommes, des deux côtés, prêts à travailler constructivement et dans un esprit de compromis ; si nous avançons dans les prochains jours, sur la base de textes juridiques comme c'est notre souhait. et enfin, surtout, si nous sommes prêts dans les jours qui viennent à aborder et à résoudre les sujets les plus difficiles.

Le temps est limité, très limité. Nous devons donc trouver avec les Britanniques, s'ils le veulent, des solutions aux problèmes les plus difficiles.

Comme je l'ai indiqué au Groupe de Coordination de votre Parlement, qu'anime David McAllister, et à la Conférence des Présidents de Commissions, nous avons progressé ces dernières semaines avec les Britanniques sur plusieurs sujets :

La coopération policière et judiciaire – je connais la vigilance de votre Parlement, nous avons progressé sur la question de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, sur la protection des données, Europol et Eurojust, ou sur l'extradition. Là nous voyons clairement se dessiner le contour d'un accord.

Les transports, où le Royaume-Uni s'est engagé sur un Level Playing Field spécifique, notamment dans le domaine du transport routier, c'est important pour nous, la participation du Royaume-Uni à certains programmes phares de l'Union européenne, tels que « Horizon Europe » ou « Erasmus + », et la coopération thématique sur des questions d'intérêt commun, tels que la santé publique, tellement urgente en ce moment, et, récemment, la cybersécurité.

Sur d'autres sujets, même s'il subsiste encore des désaccords, des perspectives de solutions commencent à se dégager : Notamment sur le commerce des biens, des services, sur l'énergie ou sur la coordination de la sécurité sociale.

Enfin, il reste trois sujets plus complexes sur lesquels nous devons impérativement progresser, comme l'a rappelé le Conseil européen – à savoir le Level Playing Field, la pêche et la gouvernance.

1/ le Level Playing Field – ces règles de fairplay économique et commercial qui doivent être au cœur de notre partenariat. Les Britanniques évoquent souvent dans leurs discours le modèle canadien. Nous avons avec le Royaume-Uni à la fois une proximité géographique unique, et une interconnexion économique construite avec les Britanniques pendant 47 ans qui fait que cette situation n'est comparable à aucune autre.

Et puis, c'est la première fois de notre histoire de 60 ans que nous négocions un traité commercial avec un pays tiers : sur une base « zéro tarif, zéro quota », qui n'a pas de précédent, ni avec le Canada, ni avec le Japon, et ce, dans un contexte de divergence réglementaire, et non de convergence.

L'exigence d'un vrai cadre de level playing field restera une exigence fondamentale de l'Union, comme l'a rappelé le Conseil européen. Nous avons noté avec intérêt, dans les derniers jours, que les Britanniques sont prêts à travailler sur :des principes fondamentaux pour un régime de contrôle des aides d'état spécifique dans le futur accord, qui irait au-delà de celui prévu par les accords de libre commerce existants, ainsi que des standards de non-régression, avec de vraies garanties de mise en œuvre nationale, et un mécanisme de règlement des différends.

Mais ces intentions doivent encore se traduire dans la négociation. Il faut aussi que chaque partie adopte des mesures unilatérales en réaction à des risques de distorsion de la concurrence.

2/ De même, la gouvernance de notre futur accord est une clé de notre réussite commune. Il s'agit de la structure de notre accord, qui doit être global. Mais aussi d'un mécanisme contraignant de règlement des différends, avec un système de sanctions efficace – ce mécanisme pouvant être utilisé par les deux parties. Maroš Šefčovič vient de rappeler le risque que le Internal Market Bill provoque sur l'Accord de Retrait. Voilà pourquoi nous devons être plus vigilants.

3/ Enfin s'agissant de la pêche, dernier point de blocage important. Il n'y aura pas d'accord économique sans une solution durable, juste et équitable pour les pêcheurs des deux côtés. Nous insisterons jusqu'au bout pour garantir une perspective durable à nos pêcheurs européens. Cela passe par un accès aux eaux réciproque et stable, et une répartition juste des quotas.

Mesdames et Messieurs,

Notre porte reste ouverte et le restera jusqu'au dernier jour utile pour continuer à travailler ensemble. Avec notre équipe, qui est aussi la vôtre, nous sommes prêts à travailler de manière intense – jour et nuit s'il le faut – pour finaliser un projet d'accord dans un délai qui doit laisser suffisamment de temps à votre Parlement et au Conseil de s'exprimer. Évidemment, nous continuerons à vous informer en toute transparence.

Mais pour trouver un accord, il faut être deux. Et finalement, se mettre d'accord.

C'est pourquoi nous devons aussi être prêts à assumer les conséquences d'un éventuel « no deal » et devons poursuivre les préparations pour ce scénario-là d'ici la fin de l'année. Nous conduisons ces travaux de préparation depuis de nombreux mois, en bonne coopération avec les États membres et les parties prenantes.

Notre attitude et votre unité sont la clé de réussite de cette négociation, qui, nous le savons bien ne concerne pas seulement la relation future entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, mais aussi, plus largement, l'avenir du projet européen.

Merci de votre attention.